



Le 9 mai tous dans la lutte
Défendons notre service public
Nous sommes tous des usager-e-s



Le projet de loi dit de transformation de la fonction publique vient d'être présenté au Conseil des Ministres. Le gouvernement souhaite le faire valider par le Parlement avant l'été.

Non, ce projet de loi ne concerne pas uniquement la gestion des agent-e-s de la fonction publique. Au contraire, il vous concerne toutes et tous, en tant qu'usager-e.

Il s'agit d'attaques permettant de modifier en profondeur la fonction publique et de fragiliser les services publics.

Ce sont des attaques sans précédent.

Ce projet de loi va faciliter, par la généralisation du recours au contrat, parfois sur des contrats de mission, les restructurations, les suppressions, externalisations ou privatisation des missions de service public.

Le Projet de loi ne répond pas aux besoins actuels exprimés par la population depuis plusieurs mois qui souhaitent une fonction publique plus proche, plus humaine sur tous les territoires.

Non, ces réformes ne sont pas portées par la volonté d'un meilleur service public mais bien par des principes de coupes budgétaires et de destruction du statut.

Les promesses de modernisation risquent de se traduire en réalité par une dégradation des services publics. C'est en fait moins de services publics qui nous attend toutes et tous.

Les services publics ont pour mission de satisfaire les besoins collectifs :

- ▶ en permettant la prise en charge de toutes et tous, quel que soit leur âge, leur origine et leur situation financière et sociale, et non selon le patrimoine ;
- ▶ sur l'ensemble des territoires ruraux comme urbains;
- ▶ en protégeant les plus faibles et non en confortant les plus forts;
- ▶ en rendant possible une véritable redistribution des richesses ;

**Revendiquons des services publics, accessibles à toutes et à tous,
qui servent et aident l'usager-e et réduisent les inégalités et assurent la cohésion sociale.**

Nous revendiquons :

- ▶ Des services publics assurés par des personnels titulaires sous statuts, garantissant leur impartialité, leur neutralité et leur indépendance
- ▶ Le maintien des statuts et du Code des pensions
- ▶ Le retrait pur et simple du projet de loi dit « de transformation de la Fonction Publique »

**Bâtissons toutes et tous le service public de demain,
un service public toujours juste et protecteur,
pour l'usager-e.**

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 19 AU 21 MAI
VOTEZ ET
FAITES VOTER CGT**



**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 19 AU 21 MAI
VOTEZ ET FAITES
VOTER CGT**

Nous revendiquons la suppression du CICE et de toutes les aides publiques aux entreprises du CAC 40 dont Michelin. Cet argent doit aller aux écoles, aux hôpitaux, aux Ehpad publics, etc...

Il y a de l'argent en France, le fleuron du capitalisme l'a prouvé dernièrement pour remonter des pierres qui ont brûlé... En quelques heures, il a mis la main à la poche et a trouvé des milliers d'euros. C'est notre argent puisque c'est nous les salarié-e-s qui créons les richesses.

Cependant le Président avec le MEDEF ne trouvent aucun centime pour les revendications des salarié-e-s, rien pour l'emploi, rien pour les retraites, rien pour les jeunes.

Et on continue de remplir les poches de la bourgeoisie... Par exemple chez Michelin, aucune augmentation sur les salaires, rien sur la pénibilité, rien sur les investissements industriels en France et à Clermont. Mais toujours plus de réactivité pour les salariés afin de remplir les poches des actionnaires.

Aucunes revendications portées par les citoyens pendant le grand débat n'ont été retenues par notre Président.

Il est indispensable que le 9 mai le gouvernement et le MEDEF entendent les revendications des salarié-e-s pour plus de justice sociale et obtenir une autre répartition des richesses, il y a de l'argent en France.

**Le syndicat CGT Michelin appelle toutes les catégories de salariés
à faire grève le 9 mai pour participer**

à la manifestation, place du 1^{er} mai, à 10h

- Equipe A et 2/4 : à 10h30
- Equipe B : en fin d'équipe
- Equipe C : la veille ou le jour même en fin d'équipe

Les arrêts de travail peuvent aller de 2 h à la journée entière.